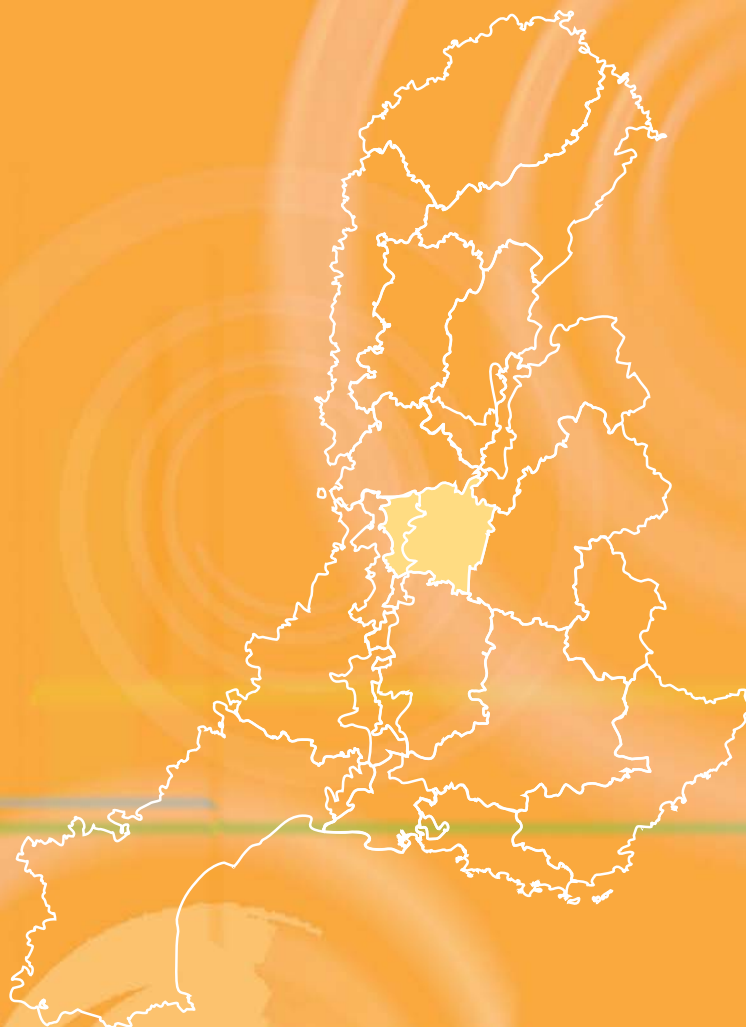
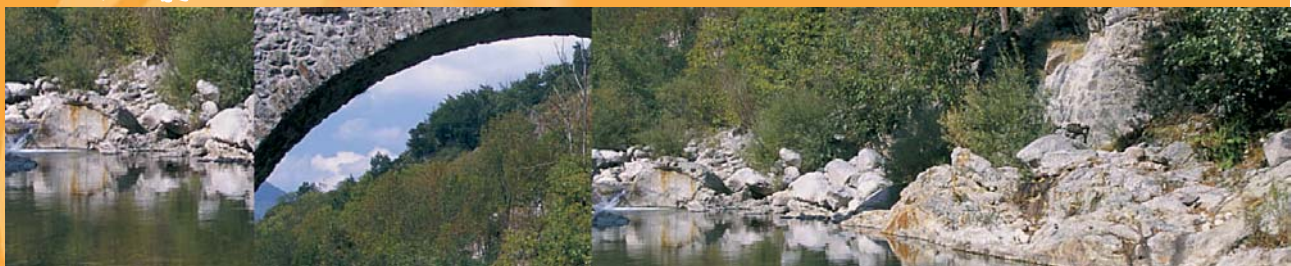


Annexe géographique

10/ territoire Isère aval et bas Dauphiné



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques
- Pressions physiques et biologiques sur les milieux aquatiques
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

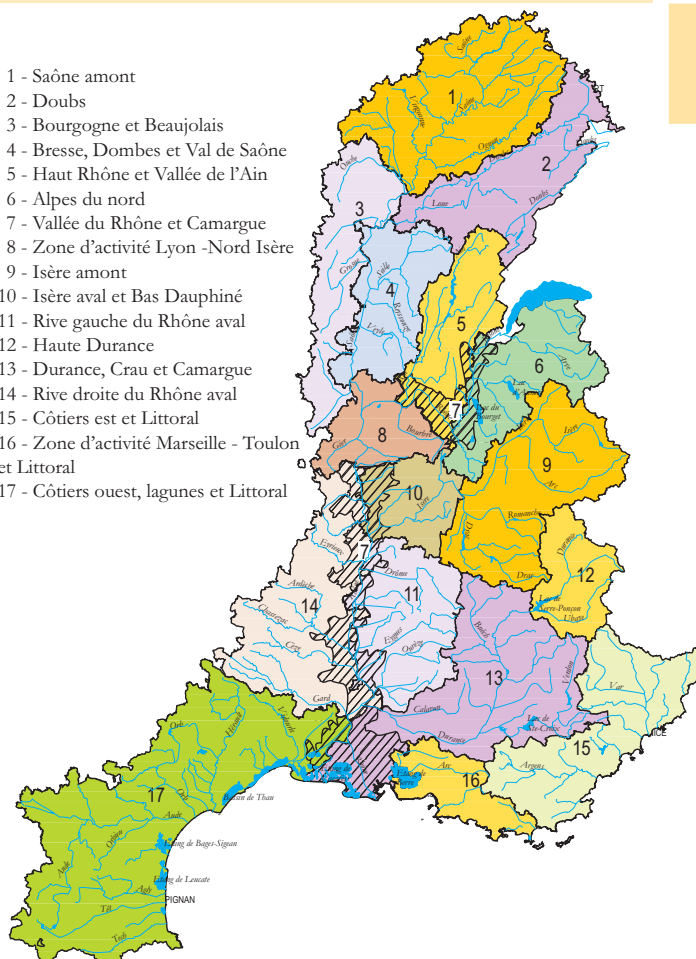
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**




Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



Codes et limites des masses d'eau superficielle

10/ Isère aval et bas Dauphiné

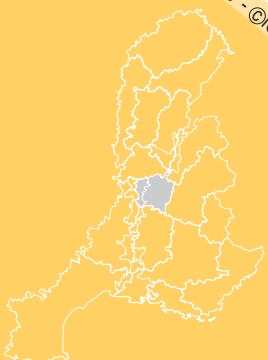
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
-  Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage




Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

10/ Isère aval et bas Dauphiné

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

 Masses d'eau profondes - niveau 1

 Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

 Alluvial

 Karst

 Edifice volcanique

 Imperméable localement aquifère

 Intensément plissée

 Socle

 Limite des territoires SDAGE-DCE

 Cours d'eau

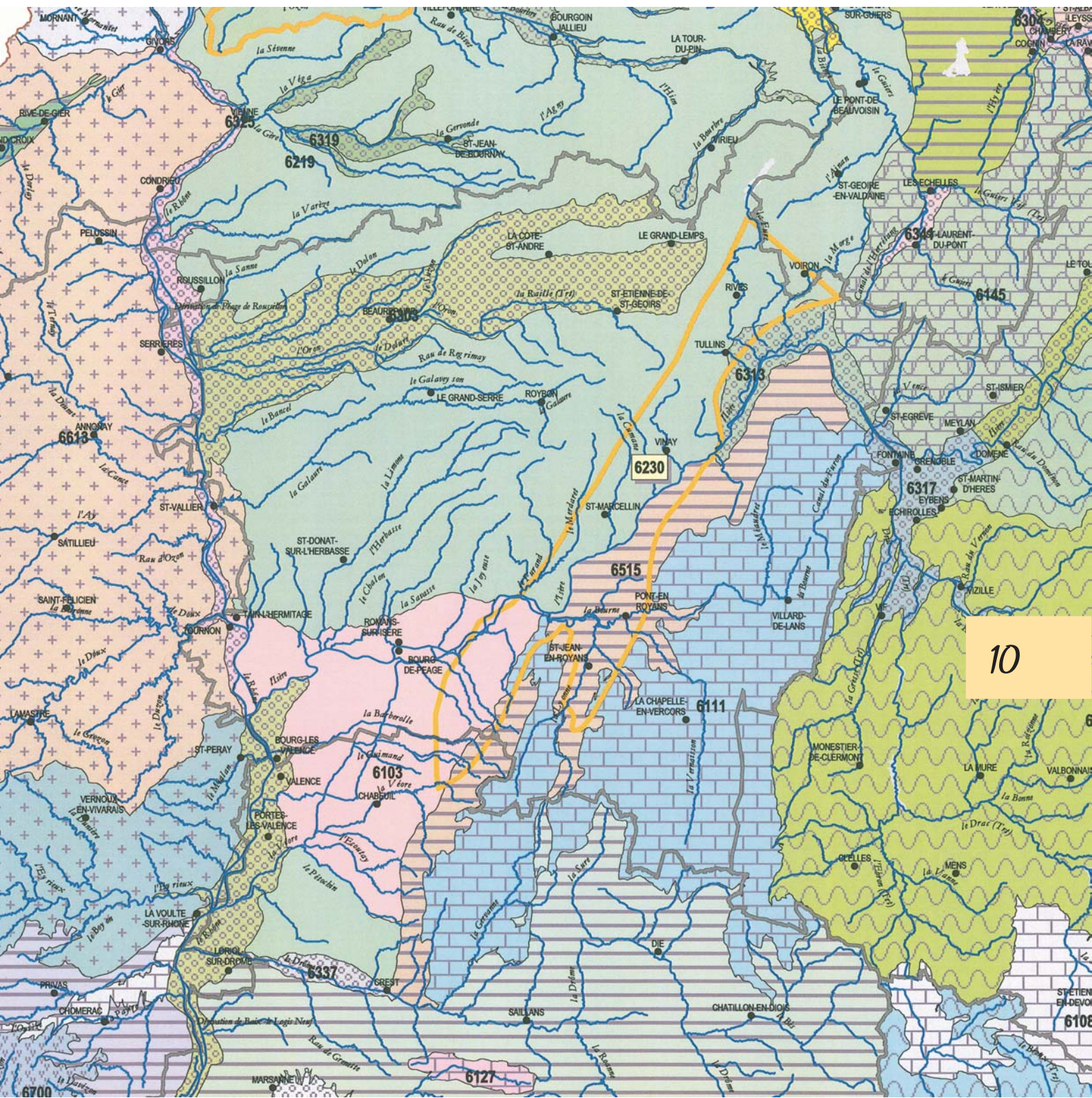
 Limite du bassin hydrographique



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage ©IGN BD Carthage





10

Les enjeux du territoire

Présentation générale

Ce territoire de transition entre les Alpes et la vallée du Rhône (3 650 km²) est composé de 28 masses d'eau "cours d'eau" (880 km), 1 masse d'eau artificielle (canal de la Bourne), 7 aquifères principaux et 1 plan d'eau naturel (lac de Paladru). La pluviométrie annuelle est contrastée entre l'est humide et l'ouest bénéficiant d'une pluviométrie plus moyenne. Les régimes hydrologiques sont également variés avec un régime pluvio-nival à étiage hivernal modéré pour la basse Isère et un régime pluvial pour le bas Dauphiné et les affluents rive gauche du Rhône caractérisés par des étiages d'été très prononcés.

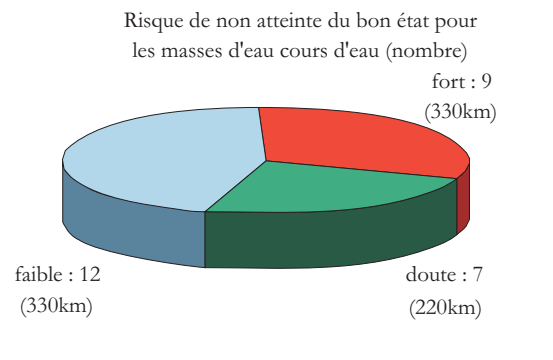
Les pressions sur le milieu

Ce territoire est marqué par un relief beaucoup moins tourmenté qu'à l'amont et un climat d'autant moins rigoureux que l'on s'approche de la vallée du Rhône. Il en résulte un développement de l'agriculture principalement sur la partie ouest et de l'urbanisation autour des principales agglomérations ce qui entraîne une artificialisation des milieux. L'industrie est surtout présente sur le nord du territoire encore sous influence de l'agglomération grenobloise (Voiron, aval immédiat de Grenoble en limite de territoire). Il faut également prendre en compte, surtout sur la partie drômoise de ce territoire, une activité extractive développée en raison de l'importance de gisements de matériaux alluvionnaires.

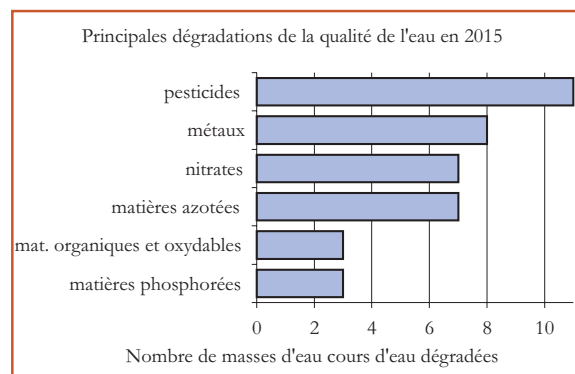
Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

Les cours d'eau

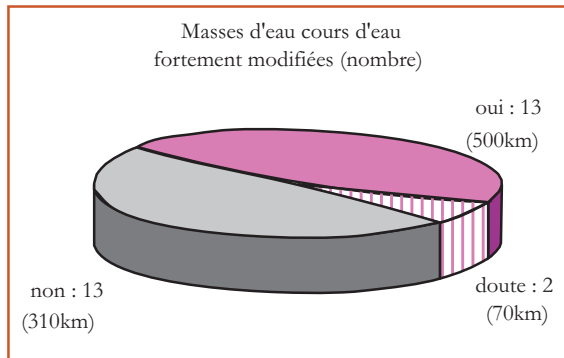
Pour la majeure partie des cours d'eau il est possible de pré-identifier les masses d'eau capables d'atteindre le bon état en 2015. Toutefois pour certaines, le manque d'informations relatives à la qualité actuelle du milieu ou aux efforts qui seront engagés laisse parfois un doute à ce sujet. Le graphique ci-après met en évidence ce constat général.



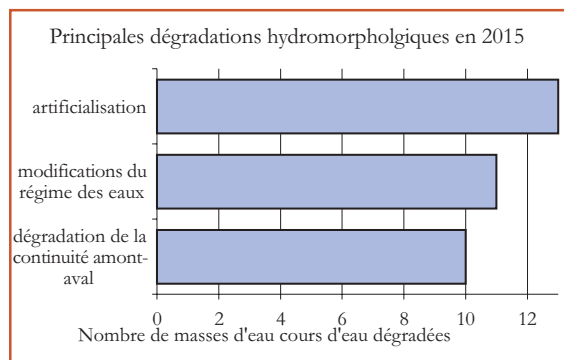
Au niveau de la qualité physico-chimique, l'atteinte du bon état est jugée possible pour environ 45% des masses d'eau. En ce qui concerne les milieux à risque de non atteinte du bon état, on notera principalement les cas des bassins du Dolure, des Veuses et de l'Oron qui, en raison de faibles débits d'étiage, sont fortement affectés par les rejets d'eaux usées, même traitées. Cette pression se traduit par des niveaux élevés de matières oxydables, des matières azotées et phosphorées. La Morge aval est également représentative des milieux soumis à l'urbanisation et aux activités industrielles avec une dégradation par les métaux et les pesticides. La situation du Rhône renforce ce constat général sur le territoire. Le manque d'information en ce qui concerne les autres micropolluants ne permet pas de faire un diagnostic complet mais il est possible que le problème soit étendu sur l'ensemble du territoire. Sur le graphique ci-dessous apparaissent les principaux paramètres de déclassement des cours d'eau à l'horizon 2015.



Parmi les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, certaines subissent des pressions hydromorphologiques qui conduisent à les pré-identifier en masses d'eau fortement modifiées (MEFM).



Le graphique ci-dessous porte sur l'ensemble des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état et met en évidence la diversité et l'ampleur des dégradations physiques, y compris sur des masses d'eau non fortement modifiées.



Concernant les **pressions hydromorphologiques**, près de 50 % des masses d'eau (soit 36 % du linéaire) ne sont pas susceptibles d'être pré-identifiées comme fortement modifiées. Les autres le sont essentiellement au titre d'une artificialisation des cours d'eau liée aux aménagements urbains, aux infrastructures et à la présence de cultures intensives en limite du lit mineur.

Bien que les prélèvements et modifications du régime hydrologique ne soient pas retenus pour l'identification en masse d'eau fortement modifiée, un des problèmes importants de ce territoire est la gestion quantitative en raison, d'une part, de la sévérité des étiages estivaux et, d'autre part, des besoins importants de l'agriculture (grandes cultures).

Les aquifères et les plans d'eau

Concernant les **aquifères du secteur**, la forte activité agricole induit un risque au plan qualitatif de non atteinte du bon état fort (dégradations liées aux pesticides et aux nitrates) pour les alluvions anciennes de la plaine de Valence et terrasses de l'Isère et, à un niveau plus faible, un risque sur le plan quantitatif du aux prélèvements agricoles principalement pour les alluvions de la plaine de Bièvre Valloire. Les molasses

Miocène du bas Dauphiné et les alluvions du Rhône entre la Saône et l'Isère présentent un risque moyen par rapport à leur qualité de non atteinte du bon état.

Concernant le seul **plan d'eau naturel** du territoire (lac de Paladru), il y a un doute sur l'atteinte du bon état malgré les efforts importants déjà déployés pour améliorer sa qualité.

Les questions importantes mises en évidence

Globalement à l'échelle du territoire, l'atteinte du bon état nécessite d'apporter des réponses aux questions suivantes pour atteindre les objectifs environnementaux de la directive.

- **Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?** La pression de prélèvement, liée essentiellement à l'activité agricole, ressort comme un des problèmes importants de ce territoire et affecte aussi bien les eaux superficielles que souterraines. En outre, ces prélèvements cumulés à des étiages naturels importants créent des conditions hydrologiques réduisant la capacité de dilution des rejets entraînant ainsi une dégradation de la qualité des cours d'eau. La gestion quantitative apparaît donc comme une thématique prioritaire sur ce territoire pour permettre l'atteinte du bon état.
- **Comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?** La restauration physique des cours d'eau est également une des thématiques fortes de ce territoire avec de nombreuses dégradations liées à l'urbanisation, à l'agriculture et à l'activité d'extraction de matériaux qui réduisent les fonctionnalités naturelles des cours d'eau. Sur ce territoire, les effets négatifs sont exacerbés par les faibles débits. La restauration physique des rivières est donc un enjeu important.
- **Les substances toxiques : comment satisfaire cette priorité du SDAGE renforcée par la directive ?** L'amélioration de la qualité des milieux passe également par un meilleur traitement des rejets, qu'ils soient industriels ou domestiques.
- **Pesticides : pas de solution miracle sans un changement conséquent dans les pratiques actuelles ?** L'activité agricole est également à l'origine d'une pollution des eaux souterraines par les nitrates et des eaux superficielles par les pesticides. L'état des lieux présente encore un certain nombre de

lacunes en terme de quantification. Une amélioration de la connaissance et des pratiques est donc nécessaire.




- Les questions transversales suivantes se posent également. **Une politique de gestion locale** développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ? Comment mieux intégrer la **gestion de l'eau et l'aménagement du territoire** ? Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des **enjeux sociaux et économiques importants** ?






Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques

10/ Isère aval et bas Dauphiné



REJETS DE COLLECTIVITES :




-  < à 5 000 EH
-  de 5 000 à 20 000EH
-  > à 20 000 EH




REJETS MIXTES :

-  < à 5 000 EH
-  de 5 000 à 20 000EH
-  > à 20 000 EH

REJETS INDUSTRIELS :

-  de 2 000 à 5 000 EH
-  > à 5 000 EH

-  Rejets industriels toxiques
-  Décharge
-  Mine de Zinc

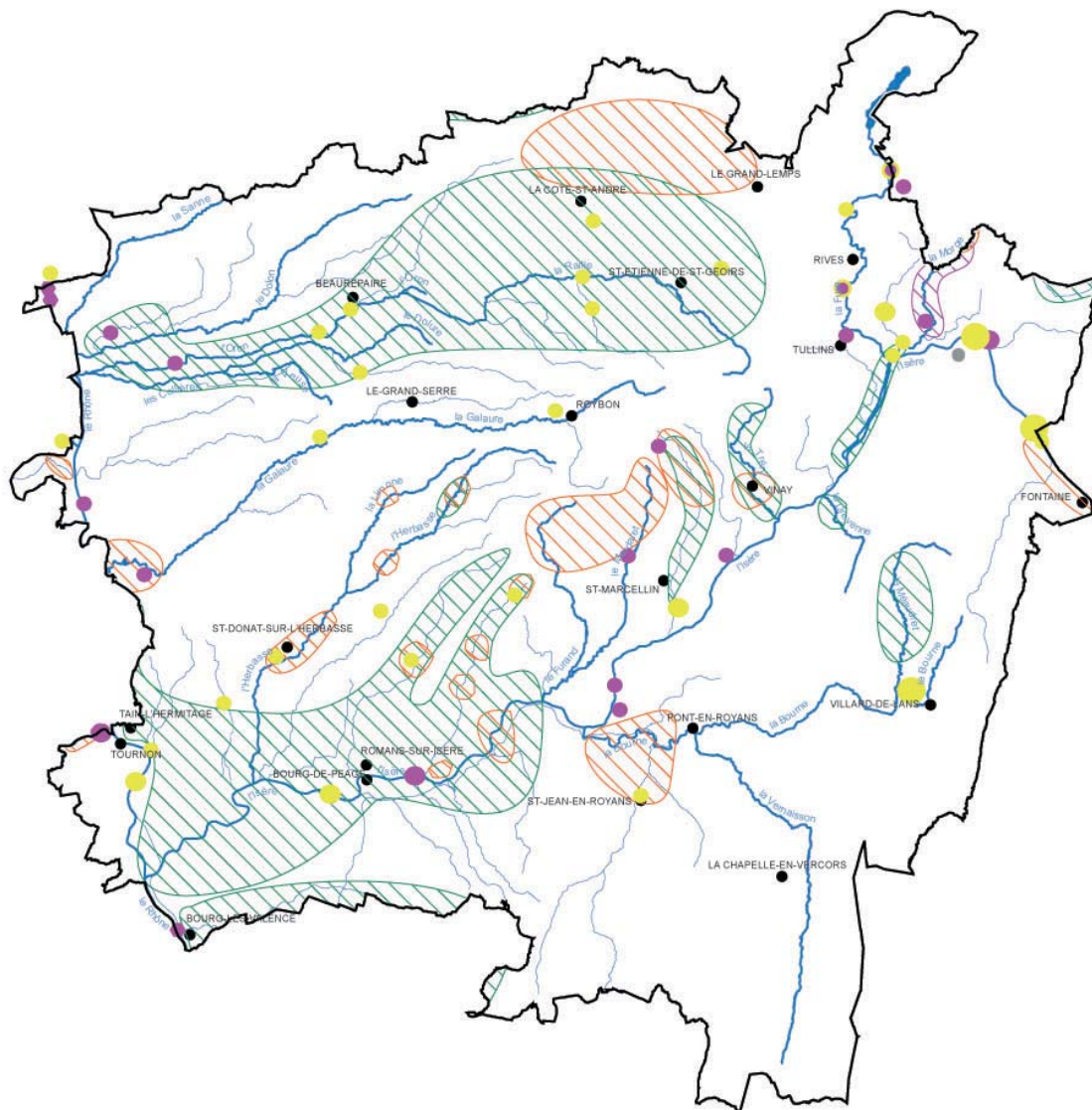
-  Commune
-  Cours d'eau
-  Délimitation du territoire SDAGE-DCE

ZONE DE POLLUTION DIFFUSE :

-  agricole
-  industrielle
-  urbaine

Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Cartho /©IGN BD Carthage





Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

PRESSIONS PHYSIQUES

SUR LA RESSOURCE :

- Retenue d'eau
- Dérivation
- Transfert d'eau d'un bassin à un autre
- Secteur à nombreuses retenues collinaires
- Perturbation liée aux étangs

Prélèvement ponctuel

- | | |
|------------|------------|
| agricole | souterrain |
| AEP | AEP |
| industriel | industriel |

Prélèvement dispersé

- | |
|------------|
| agricole |
| AEP |
| industriel |

SUR L'HYDROMORPHOLOGIE :

- Zone d'extraction
- Assec
- Incision du lit du cours d'eau
- Modification du régime hydraulique
- Artificialisation du cours d'eau
- Disparition de zone humide
- Zone de sports d'eaux vives
- Micro-centrale hydroélectrique
- Usine hydroélectrique

Ouvrage

- franchissable
- infranchissable

Secteur

- franchissable
- infranchissable

PRESSIONS BIOLOGIQUES

- Pisciculture
- Eutrophisation du cours d'eau
- Sylviculture

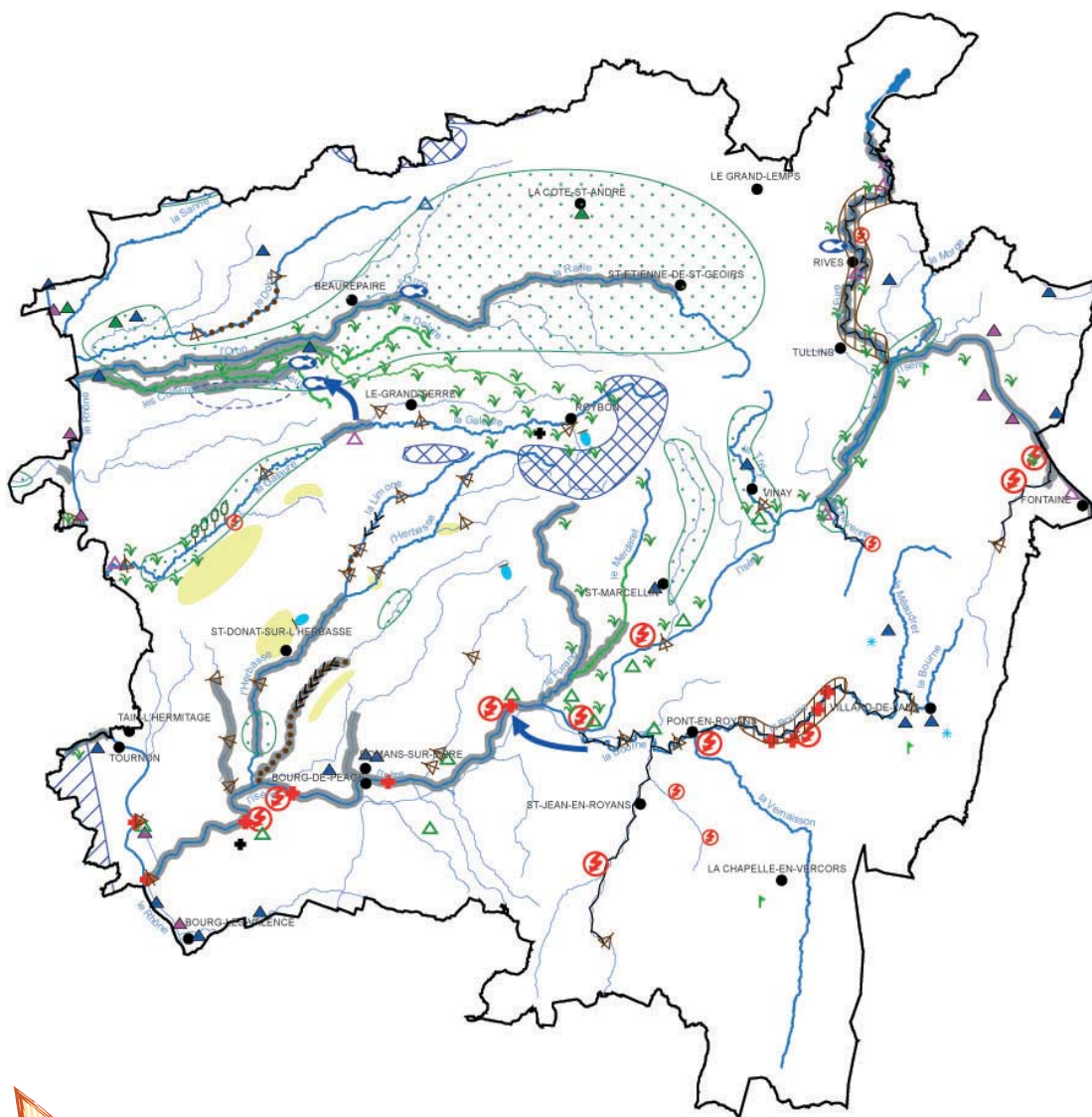
ESPECES INVASIVES :

- Renouée du Japon, ambrosie
- Poissons-chats, ragondins, écrevisses américaines, tortues ...

- Commune
- Cours d'eau
- Délimitation du territoire SDAGE-DCE

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage










Avertissement

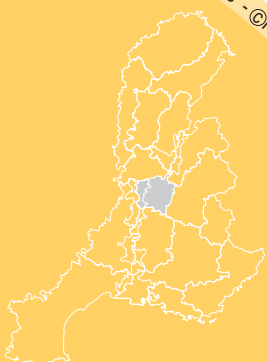
Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau






Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage



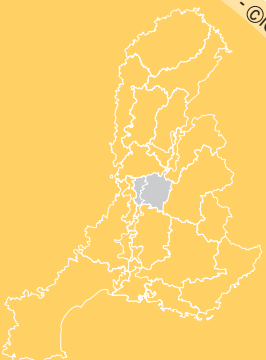
Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

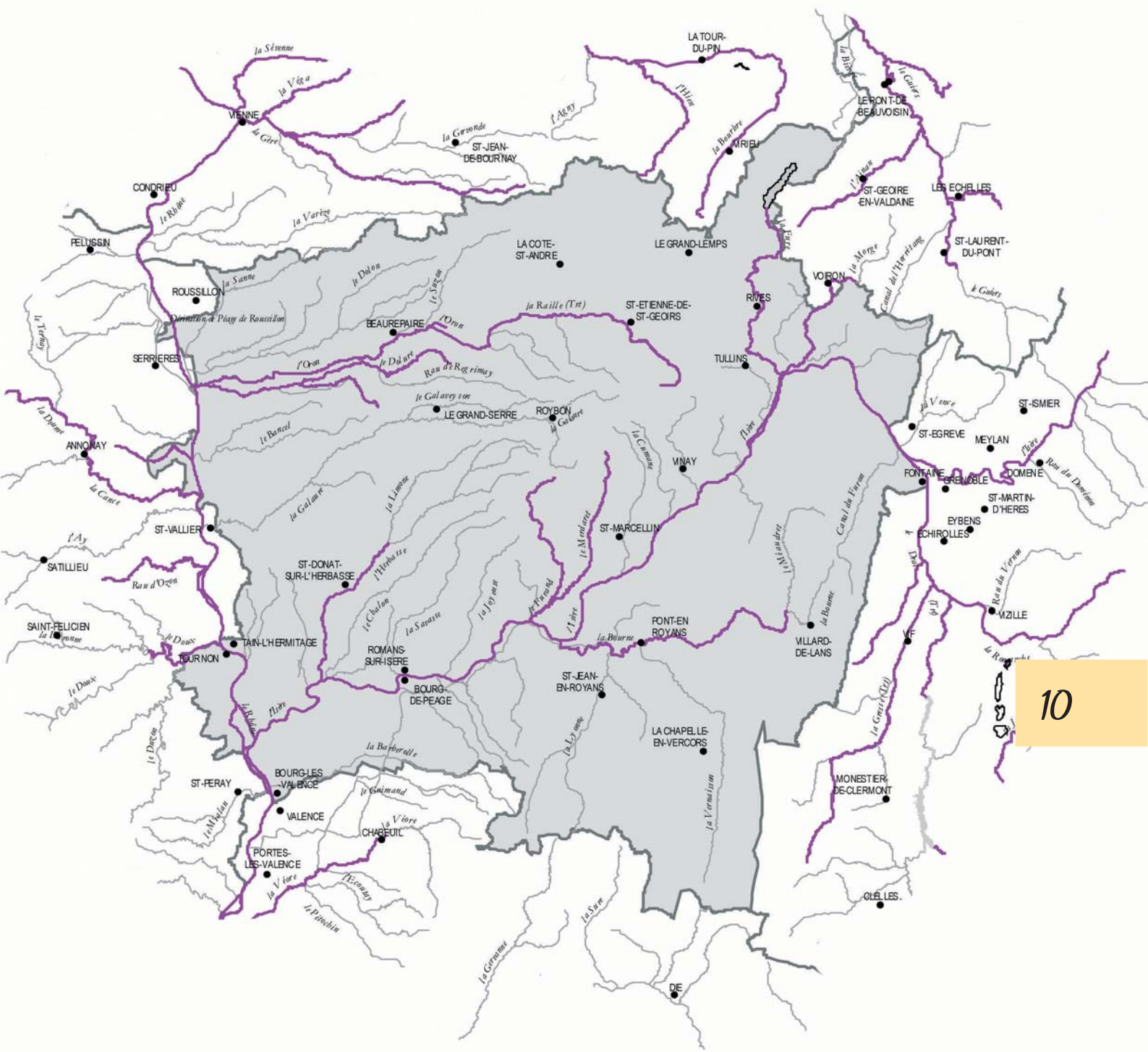
10/ Isère aval et bas Dauphiné

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Masses d'eau souterraine profondes

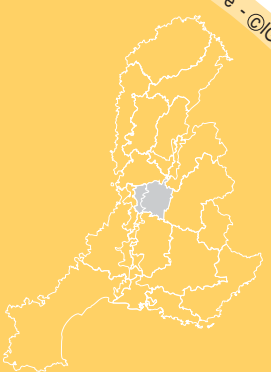
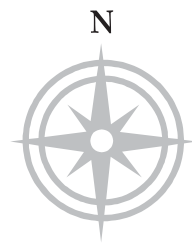
- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

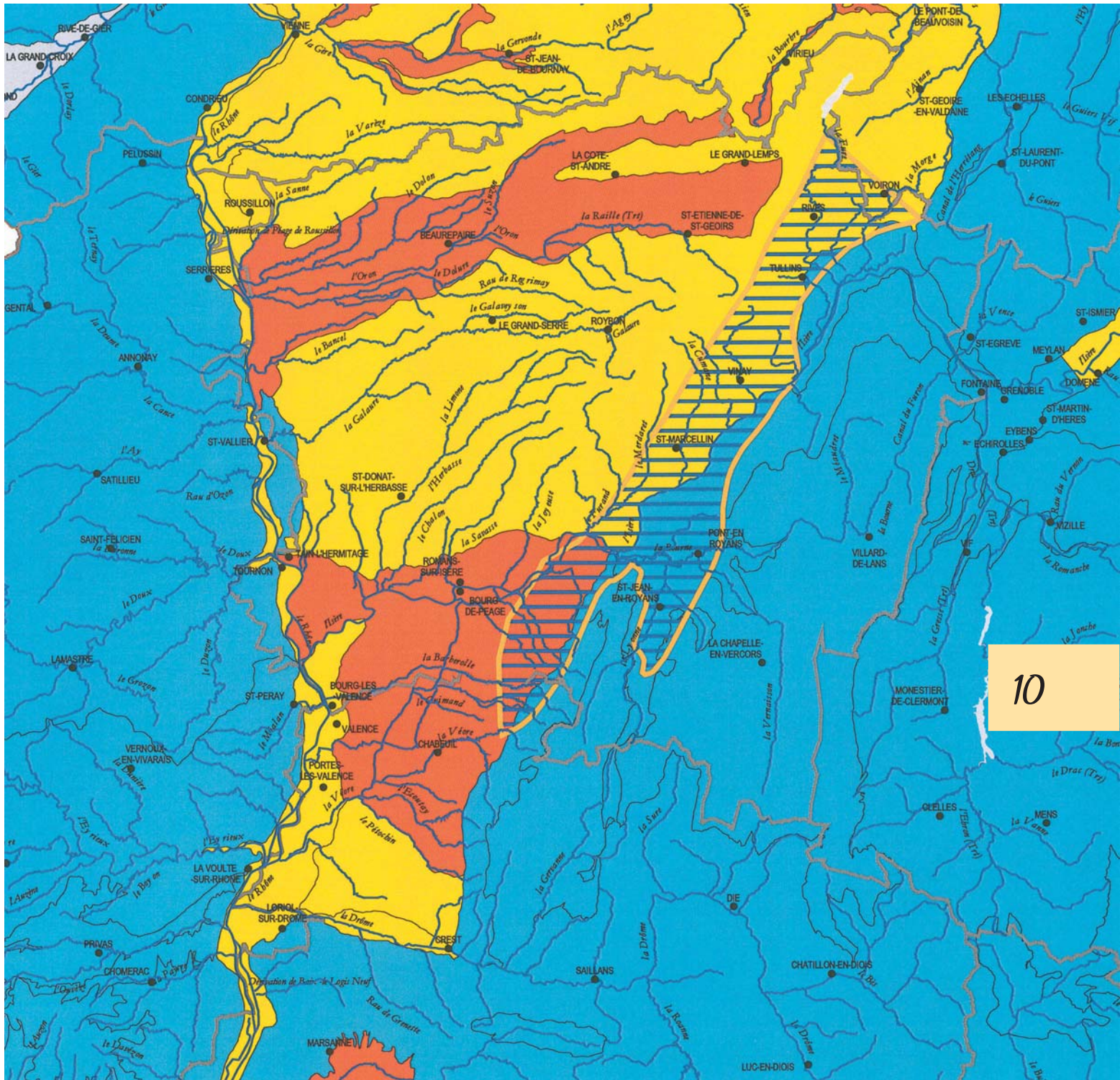
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Masses d'eau souterraine profondes

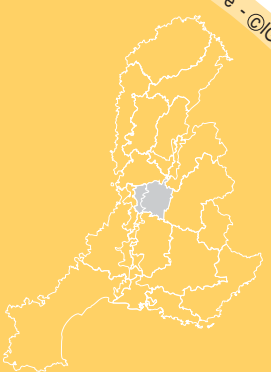
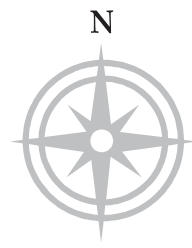
- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

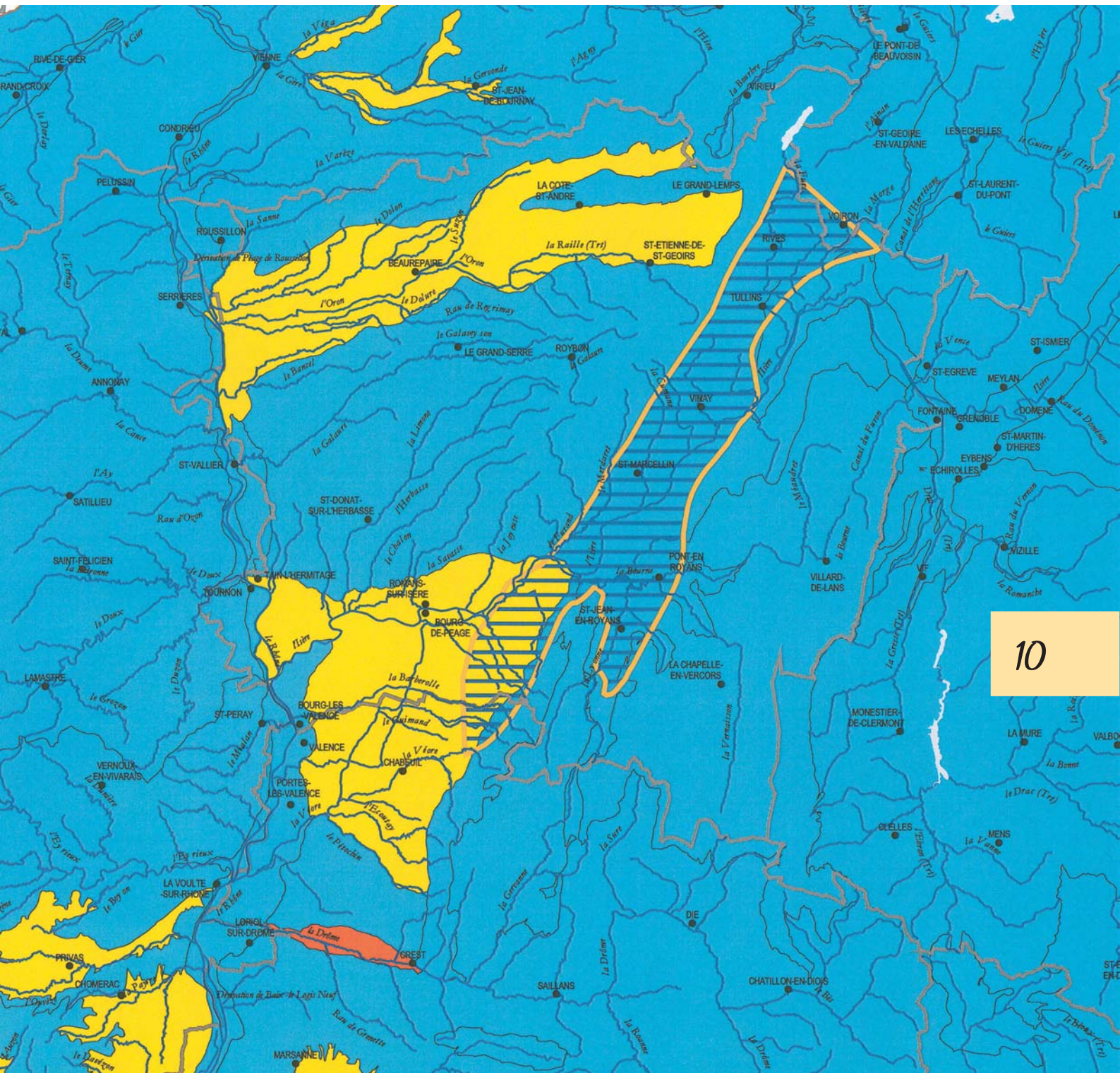
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Cours d'eau						
N°	nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	matières organiques et oxydables	matières azotées	ni
312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Fort	Oui	bonne	bonne	bor
313	l'Herbasse de la Limone à l'Isère	Faible	Oui	très bonne	très bonne	bor
314	l'Herbasse de sa source au Valéré inclus et la Limone incluse	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
315	Le Furand et son affluent le Merdaret	Doute	Doute	bonne	moyenne	moy
316	La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère	Faible	Doute*	très bonne	bonne	bor
317	La Vernaison	Faible	Non	très bonne	très bonne	bor
318	La Bourne de sa source à la confluence avec le Méaudret et le Méaudret	Faible	Non	bonne	bonne	bor
319	L'Isère de la confluence avec le Drac à la confluence avec la Bourne	Fort	Oui	très bonne	bonne	bor
320	Le Tréry	Faible	Non	bonne	bonne	?
322a	La Morge de sa source à Voiron	Faible	Non	bonne	très bonne	bor
322b	La Morge de Voiron à la confluence avec la Fure	Fort	Oui	moyenne	médiocre	moy
322c	Le canal Fure-Morge	Fort	Oui	bonne	moyenne	moy
323a	La Fure en amont de la confluence avec le Réaumont	Doute	Oui	bonne	moyenne	bor
323b	La Fure en aval de la confluence avec le Réaumont	Fort	Oui	bonne	moyenne	moy
457	La Galaure du Galaveyson au Rhône	Faible	Non	bonne	bonne	bor
458	La Galaure de sa source au Galaveyson	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
466a	l'Oron + Raille de la source à St Barthémémy de Beaurepaire	Fort	Oui	bonne	bonne	méc
466b	l'Oron de St barthélémt de Beaurepaire jusqu'au Rhône	Fort	Oui	moyenne	médiocre	méc
466c	Colière + Dolure	Fort	Oui	médiocre	médiocre	méc
1115	La Lyonne	Faible	Non*	très bonne	bonne	bor
1117a	La Cumane de sa source à l'amont du rejet de Saint-Marcellin	Doute	Non	bonne	bonne	bor
1117b	La Cumane de l'aval du rejet de Saint-Marcellin à sa confluence avec l'Isère	Doute	Non	bonne	bonne	bor
2006	Le Rhône de la confluence Saône à la confluence Isère	Fort	Oui	bonne	bonne	bor
2006b	Rhône court circuité de Roussillon	Doute	Non	bonne	bonne	bor
2007	Le Rhône de la confluence Isère à Avignon	Doute	Oui	bonne	bonne	bor
2007a	TCC de Bourg-Les-Valence, qui reçoit l'Isère	Doute	Oui	bonne	bonne	bor
2013	La Sanne	Faible	Non	bonne	bonne	bor
2014	Le Dolon	Faible	Non	bonne	bonne	bor
2020	Le Furon	Faible	Non*	bonne	bonne	bor

Plans d'eau

Code	Nom	Type	Qualité	Risq bon
L81	Lac de Paladru	naturel	Médiocre	

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.

Masses d'eau artificielles (canaux)

Code	Nom	Type
3053	canal de la bourne	canal de transport d'eau brute

Masses d'eaux souterraines

n°	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	
					Equilibre de la ressource	Eq du l s
6103	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence et terrasses de l'Isère	Fort	Moyen	Fort	Moyen?	
6111	Calcaires et marnes crétacés du massif du Vercors	Faible	Faible	Faible	Bon	
6219	Molasses miocènes du Bas Dauphiné entre les vallées de l'Ozon et de la Drôme + complexes morainiques glaciaires + pliocène	Moyen	Faible	Moyen	Bon	
6303	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	Fort	Moyen	Fort	Moyen	
6313	Alluvions de l'Isère aval de Grenoble	Faible	Faible	Faible	Bon	
6325	Alluvions du Rhône entre le confluent de la Saône et de l'Isère + alluvions du Garon	Moyen	Faible	Moyen	Bon	
6515	Formations variées en domaine complexe du Piémont du Vercors	Faible	Faible	Faible	Bon	



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015						Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
stations	nitrate	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	médiocre	moyenne	bonne
	bonne	bonne	très bonne	?	?	faible	faible	moyen	bonne	moyenne	bonne
	très bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	faible	très bonne	très bonne	bonne
	moyenne	bonne	très bonne	médiocre	?	moyen	fort	fort	bonne	moyenne	?
	bonne	bonne	bonne	?	?	moyen	moyen	nul	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	?	?	nul	nul	nul	très bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	?	?	moyen	faible	moyen	bonne	bonne	très bonne
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	fort	fort	médiocre	bonne	?
	?	?	?	?	?	moyen	moyen	faible	bonne	bonne	?
	bonne	très bonne	très bonne	bonne	?	faible	fort	nul	très bonne	très bonne	?
	moyenne	bonne	moyenne	médiocre	?	nul	moyen	fort	médiocre	moyenne	?
	moyenne	bonne	bonne	moyenne	moyenne	nul	moyen	fort	médiocre	moyenne	?
	bonne	bonne	?	bonne	?	fort	fort	fort	moyenne	bonne	bonne
	moyenne	bonne	?	bonne	?	fort	fort	fort	médiocre	moyenne	bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	faible	faible	bonne	bonne	bonne
	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	faible	nul	très bonne	bonne	très bonne
	médiocre	médiocre	bonne	bonne	?	moyen	nul	fort	moyenne	bonne	?
	médiocre	moyenne	bonne	moyenne	?	nul	nul	fort	moyenne	bonne	bonne
	médiocre	moyenne	bonne	moyenne	?	fort	faible	moyen	moyenne	bonne	moyenne
	bonne	bonne	bonne	?	?	faible	moyen	faible	très bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	?	?	moyen	nul	faible	moyenne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	?	?	nul	nul	faible	bonne	moyenne	bonne
	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	moyen	fort	fort	moyenne	médiocre	?
	bonne	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyen	faible	faible	?	moyenne	?
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	faible	fort	fort	moyenne	médiocre	?
	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	moyen	?	?	?
	bonne	bonne	bonne	moyenne	?	faible	nul	nul	bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	moyenne	?	faible	moyen	nul	bonne	?	bonne
	bonne	bonne	bonne	?	?	fort	faible	faible	bonne	bonne	bonne

Risque de non atteinte du bon état*
Doute

quantitatifs		Aspects qualitatifs						
de	Equilibre du biseau salé	Etat nitrates	Etat pesticides	Etat solvants chlorés	Etat chlorures	Etat sulfates	Etat ammonium	Etat autres polluants
		Médiocre	Médiocre	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	?
		Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	?
		Médiocre	Médiocre	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Bon	Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Moyen
		Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées